

Section Ile de France

Tél. >> 01 46 07 56 65

Courriel >> atc-idf@atc-routesdumonde.com

Du Mercredi 29 décembre 2021
au Dimanche 02 Janvier 2022

5 jours / 4 nuits

À partir de **725 €** par personne – minimum 30 participants
(Programme répondant aux conditions de l'article R211-4 du Code du Tourisme)



Evasion en TERRE D'ARGENCE pour cette fin d'année 2021, dans cette région de France gâtée par l'histoire, une terre qui régale les yeux, le cœur et les papilles ! Des paysages riches...on y trouve forêt, garrigue, vergers, vignes et bien sûr des champs de lavande sans oublier les magnifiques villages dont certains sont classés.

Mercredi 29 décembre 2021 : Arrivée en fin d'après midi

Arrivée des participants en gare de Nîmes Gare TGV – Pont du Gard à Manduel en fin d'après-midi (La SNCF ne pouvant nous communiquer des horaires à plus de 3 mois) le train conseillé au départ de Paris Gare de Lyon vous sera communiqué dès la parution du service annuel 2021/2022. Début de la prestation ATC. Prise en charge du groupe, départ en autocar pour Beaucaire (le lieu où le car nous attendra sera précisé ultérieurement), arrivée à l'hôtel « Les Vignes Blanches » 30300 BEAUCAIRE.

Jedi 30 décembre 2021 : SAINT GILLES – CARRIERES DE LUMIERES – SAINT REMY DE PROVENCE

Le matin, après le petit-déjeuner, départ pour Saint Gilles. Situé en petite Camargue, au cœur du vignoble des Costières de Nîmes, son Abbatale du XIIe siècle, classée au patrimoine mondial de l'Unesco est donné comme l'un des quatre plus importants pèlerinages de la chrétienté avec Rome, Jérusalem et Saint Jacques de Compostelle. Elle voit converger des pèlerins du monde entier. Déjeuner à l'hôtel. L'Après-midi : Visite des carrières de Lumières où chaque spectacle AMIEX, révèle le talent des Artistes et la beauté minérale du lieu. Départ pour Saint Rémy de Provence en passant par la maison de Frédéric MISTRAL, visite de la capitale provençale de l'art de vivre où est né NOSTRADAMUS, de l'histoire de la famille de SADE et des lieux peints par VAN GOGH pendant son séjour à l'hôpital de Saint Pierre de Mausole. Retour à l'hôtel - Dîner et Soirée animée.

Vendredi 31 décembre 2021 : VAISON LA ROMAINE – ORANGE – CHATEAUNEUF DU PAPE

Le matin, visite de Vaison la Romaine, la Pompéï provençale, ancienne cité gallo-romaine, dont 15 hectares des vestiges antiques sont dégagés, de son pont romain, la chapelle Saint Quentin, la cathédrale Notre Dame de Nazareth et son cloître. Déjeuner en route. L'après-midi, retour par Orange, arrêt à l'Arc de Triomphe, au théâtre antique le mieux conservé du monde romain, le forum et sa basilique et le musée de la ville. Dégustation dans une cave des vins «Côtes du Rhône» et «Châteauneuf du Pape». Retour à l'hôtel pour le diner gastronomique du réveillon.

SOIREE DANSANTE ET COTILLONS

Samedi 1^{er} janvier 2022 : MOULIN DE DAUDET – TARASCON – BEAUCAIRE

Le matin, petit Déjeuner à l'hôtel puis matinée libre. Après le déjeuner, visite de la ville de Beaucaire implantée sur la Via Domitia, la plus ancienne route de France. Promenade dans le centre-ville médiéval piéton, passage devant la cathédrale, et des plus belles maisons de la région. Continuation par Fontvieille, arrêt au Moulin d'Alphonse DAUDET. Dîner et Soirée animée.

Dimanche 2 janvier 2022 : Retour dans nos foyers. Après le petit-déjeuner, départ en car (vers 10h) pour la Gare de Nîmes TGV Pont du Gard pour prendre le TGV en Direction de Paris Gare de Lyon (horaire à confirmer au service annuel 2021/2022) Arrivée à Paris (dans l'après-midi). Fin de la prestation ATC.

Prix par personne : 725 € - minimum 30 participants

Ce prix net a été établi en mars 2020. Conformément aux articles L211-2, R211-8 & R211-9 du Code du Tourisme, le prix prévu au contrat est révisable à la hausse comme à la baisse, pour tenir compte des variations du coût des transports et des redevances. Vous serez informé de toute hausse du prix total du forfait, au plus tard 7 jours avant le départ (séjours de 2 à 6 jours). Ce prix est calculé sur un nombre minimum de participants. Si celui-ci n'est pas atteint, ATC Routes du monde proposera au voyageur un avenant au contrat précisant le nouveau prix par personne.

CE PRIX FORFAITAIRE COMPREND :

- L'hébergement fixe, en chambre double, hôtel « les Vignes blanches » 3*- décoration typiquement provençale (à la croisée entre Nîmes, Arles et Avignon) à BEAUCAIRE (30300) – hôtel tout confort, non-fumeur, chambres climatisées, TV, Wifi gratuit - salle de bain, téléphone, télévision
- Les prestations hôtelières depuis le pot de bienvenue le 1er jour au petit déjeuner du 5e jour
- Les petits déjeuners complets avec fromage et charcuterie
- Pension complète avec vin aux repas (le café, thé ou infusion aux déjeuners)
- La soirée du Réveillon, son repas gastronomique
- Les visites et excursions mentionnées au programme
- Un accompagnateur sur place tout au long du séjour
- Le transport en autocar pour tout le séjour
- Les pourboires usuels
- L'assurance Assistance-rapatriement
- L'assistance et l'accompagnement par un animateur ATC

CE PRIX FORFAITAIRE NE COMPREND PAS :

- Le supplément pour chambre individuelle (90 €) par personne
- Les extras et/ou visites non prévues au programme et dépenses à caractère personnel
- Le transport en chemin de fer (ou autre) Aller et Retour
- L'adhésion annuelle 2021 : 30 € pour les cheminots (actifs, ayants droits, retraités). Pour les autres catégories d'adhérents : 34 €, plus 5 € de frais de dossier par voyage
- L'assurance avec Extension COVID couvrant l'annulation, l'interruption de séjour, les Bagages, l'assistance médicale liée aux risques COVID : 3%/ personne du prix total du voyage (minimum 10 €/personne), à souscrire lors de l'inscription au voyage.
- Les boissons autres que celles prévues aux repas
- Les pourboires des entrées aux musées et visites non prévues au programme

Informations pratiques

Assurances : ATC Routes du Monde recommande de souscrire l'assurance optionnelle couvrant l'annulation, l'interruption de séjour, les Bagages, l'assistance médicale liée aux risques COVID au moment de l'inscription. Le partenaire d'ATC Routes du Monde est AXA Assistance. Les conditions d'assurance sont remises au voyageur sur sa demande

Transports : Vous serez informés en temps utile (*dès la parution du nouveau service*) des horaires définitifs des trains INOUI pour réservation (*à votre charge*). Résa obligatoire pour les trains TGV INOUI. Avant de réserver dans les TGV désignés, faites-vous confirmer par la Section le départ ferme du voyage. Jusqu'à nouvel ordre, **le port du masque est obligatoire dans les gares ainsi qu'à bord des trains** pour toute la durée du voyage.

Hébergement : Les participants inscrits en chambre double à partager devront acquitter le supplément chambre individuelle dans le cas où ne se présenterait aucune autre personne pour partager la même chambre (*se reporter à nos conditions particulières de vente, rubriques « prix forfaitaire – chambre à partager »*).

Nombre De Participants : Vous serez rattaché à un groupe de 30 voyageurs approximativement, sous réserve de réunir le nombre minimum de participants requis pour ce voyage soit 30 personnes.

Personne à mobilité réduite : Nous ne pouvons pas garantir les conditions adéquates en matière d'accessibilité (transports, visites, hébergements etc...). De façon générale, ce voyage n'est donc pas adapté aux personnes à mobilité réduite.

Formalités de Police & Santé : Vous devrez être en possession de votre carte nationale d'identité en cours de validité. Penser à prendre votre carte de sécurité sociale.

Pour les conditions, le voyageur se réfèrera au programme communiqué lors de l'inscription. ATC ROUTES DU MONDE vous confirmera l'ensemble des formalités spécifiques à respecter dans le cadre de la « convocation de départ » qui

vous sera envoyée une quinzaine de jours avant le départ. En cas de modifications substantielles de ces formalités après l'envoi de cette convocation, les participants seront informés par mail (veillez à surveiller vos messageries régulièrement avant le départ). Il vous appartiendra de vous conformer à ces formalités. En cas de refus, ATC ROUTES DU MONDE ne pourra pas être tenue pour responsable et aucun remboursement ne pourra être exigé.

Entrée en vigueur du pass sanitaire

Conformément aux annonces gouvernementales, à partir du mercredi 21 juillet 2021, le pass sanitaire est obligatoire. Le « pass sanitaire » consiste en la présentation, numérique (via l'application TousAntiCovid) ou papier, d'une preuve sanitaire à jour : vaccination complète ou test négatif de moins de 48h ou un test RT-PCR/antigénique positif attestant du rétablissement de la covid-19 (datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois). Depuis le 27 mai 2021, toutes les personnes vaccinées, peuvent récupérer leur attestation de vaccination sur le téléservice de l'Assurance Maladie <https://attestation-vaccin.ameli.fr>. Par ailleurs, n'importe quel professionnel de santé peut retrouver une attestation de vaccination et l'imprimer si une personne le demande.

Ce pass sanitaire est exigé pour les voyages en France. Il permet l'accès sur le territoire national à un lieu ou événement où il est exigé.

Règlement : Acompte à l'inscription >> **30 %** du montant total du **voyage** par personne – (possibilité de payer en 3 fois (1- à l'inscription 2 – avant le 15 septembre) par carte bancaire ou chèque à l'ordre de l'ATC) le solde : **1 mois avant le départ sans rappel de notre part.**

Conditions particulières de vente : Nos conditions particulières sont annexées au programme, accompagnées également du formulaire d'information standard sur les droits du voyageur à forfait. Pour ces voyages, les conditions d'annulation sont celles prévues par l'ATC.

Où et comment vous inscrire : **Nous vous recommandons de vous inscrire le plus tôt possible à la Section Ile de France sur rendez-vous (44 rue Louis Blanc – 75010 Paris) ou 9 rue du Château-Landon – 75010 Paris.** Par téléphone au 01.46.07.56.65 ou 01.55.26.93.70 – Par Courriel : atc-idf@atc-routesdumonde.com ou boutique-atc@atc-routesdumonde.com.

